

*Stratégie d'Accélération  
Digitalisation et décarbonation des mobilités*

# **Appel à projets**

## **Mobilités routières automatisées, infrastructures de services connectées et bas carbone**

**Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)**

## Stratégie d'accélération

- Entreprises cibles : PME/ETI/GE
- Projets individuels ou collaboratifs



- Projets de R&D et d'innovation
- Retombées économiques
- Visée industrielle

## Appels à projets

Lancements au fil de l'eau pendant 5 ans

Plusieurs relevés de dossiers par an

Cahiers des charges disponibles sur [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)

## Marchés cibles

**Transport public**

**Logistique**

**Véhicules particuliers**

**Infrastructure routière  
connectée**

## Enjeux

**Le déploiement de  
démonstrateurs ou de pilotes  
de services pour éprouver les  
modèles économiques**

## Thématiques

**Systèmes et véhicules  
automatisés et connectés,  
+ pilotes de services de  
mobilité de personnes à  
l'échelle d'un territoire  
(Développement de briques  
technos + conception de services)**

**Infrastructures routières :  
maintenance prédictive et  
équipements intelligents  
de service à la mobilité  
routière**

# Type de projets attendus



## PROJET COLLABORATIF

AU MOINS UNE PME OU ETI (LIMITE DE 6 PARTENAIRES)

**TAILLE MINIMUM DES PROJETS** : 5M€ ou 2M€ si PME ou ETI cheffe de file

**Porté par un consortium qui rassemble des partenaires industriels et des partenaires de recherche**

## PROJET INDIVIDUEL

**TAILLE MINIMUM DES PROJETS :**

2M€ si PME ou ETI  
5M€ si GE

**Porté par une entreprise unique, quelle que soit sa taille, immatriculée en France au registre du commerce et des sociétés (RCS)**

**DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME GLOBAL INNOVANT OU INTÉGRANT DES BRIQUES INNOVANTES, POUVANT ALLER JUSQU'À UNE PHASE DE DÉMONSTRATION INDUSTRIELLE**

**EXPÉRIMENTATION D'UN SYSTÈME INNOVANT DANS LE CADRE D'UN DÉMONSTRATEUR TERRITORIAL PERMETTANT DE VALIDER LA PERTINENCE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE LA SOLUTION EN USAGE REPRÉSENTATIF**

**Les projets causant un préjudice important du point de vue de l'environnement seront exclus → Do not harm**

# Critères de sélection



## CAPACITÉ DU CONSORTIUM À PORTER LE PROJET

Capacité opérationnelle et financière  
Compétences des partenaires et des équipes

Mise en œuvre du projet :  
gouvernance, planning, risques

## CARACTÈRE INNOVANT ET VALEUR AJOUTÉE DU PROJET

Verrous à lever – description de l'état de l'art

Performance  
environnementale et impact  
sociétal et territorial

## Impacts socio-économiques sur le territoire

Qualité et robustesse du modèle économique, marché potentiel  
Retombées économiques et emplois  
Caractère structurant du projet pour la filière concernée

Participation à la constitution de biens  
communs  
Retour industriel en France

## Répliquabilité de la solution

## Pertinence du modèle d'affaires et plan de financement

Accès aux marchés, études prévisionnelles, analyse concurrentielles,  
incitativité de l'aide, capacité à mener le projet...

# Dépenses éligibles et taux d'aide maximaux applicables



Type d'entreprise \ Type de recherche	Petite entreprise (PE)	Entreprise moyenne (ME)	Grande entreprise (GE et ETI)
<b>Recherche industrielle</b>	70%	60%	50%
- dans le cadre d'une collaboration effective*	80%	75%	65%
<b>Développement expérimental</b>	45%	35%	25%
- dans le cadre d'une collaboration effective*	60%	50%	40%
<b>Étude de faisabilité</b>	70%	60%	50%

**DÉPENSES ÉLIGIBLES**

- Salaires de personnels internes
- Sous-traitance (30% max.)
- Contributions aux amortissements
- Frais de missions
- Frais connexes
- Autres coûts : achats, consommables...

Type d'acteur	Intensité de l'aide
<b>Organismes de recherche et assimilés (au choix de l'entité)</b>	100% des coûts marginaux
	50% des coûts complets
<b>Collectivités locales et assimilées</b>	50% des coûts complets

\*entre des entreprises parmi lesquelles figure au moins une PME et aucune entreprise unique ne supporte seule plus de 70% des dépenses éligibles ;

\*entre une entreprise et un ou plusieurs organismes de recherche et de diffusion de connaissances et ce ou ces derniers supportent au moins 10% des dépenses éligibles et ont le droit de publier les résultats de leurs propres recherches.

**Les dépenses sont éligibles à compter du lendemain du dépôt du dossier complet**

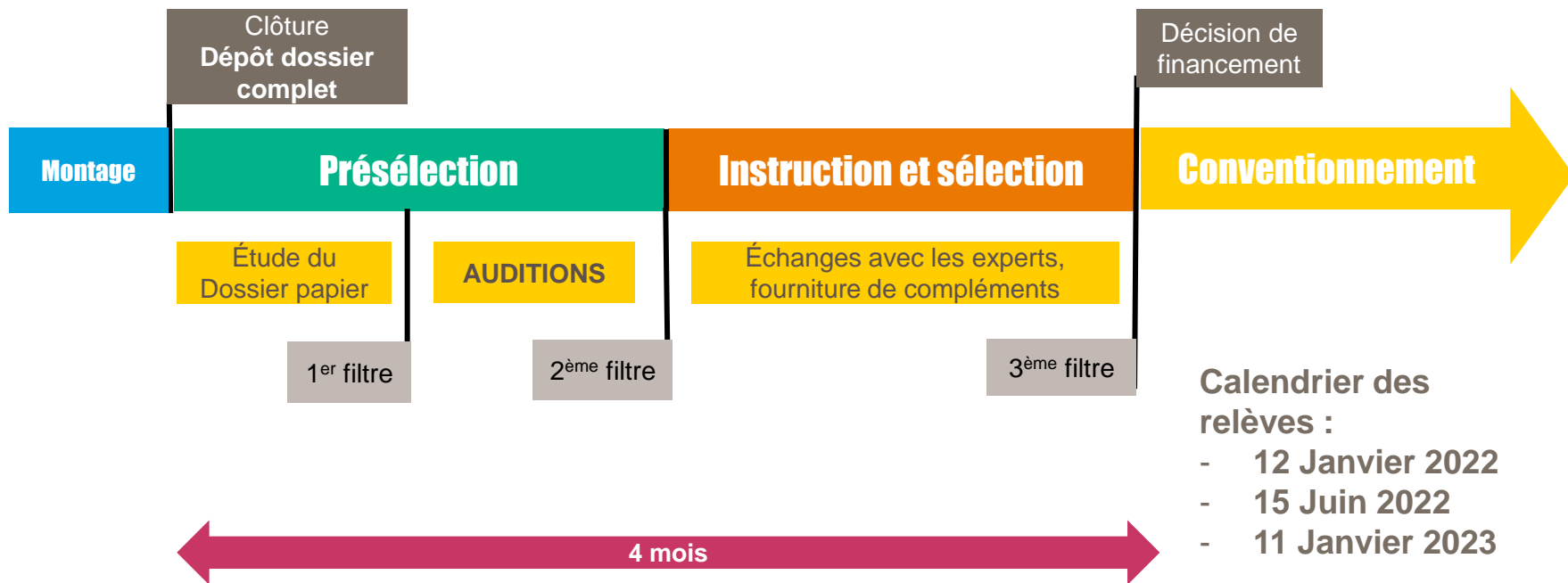
## FORME DE L'AIDE : MIXTE SUBVENTION + AVANCE RÉCUPÉRABLE SELON LE RISQUE

- JUSQU'À 75% DE SUBVENTION SI MAJORITAIREMENT « RECHERCHE INDUSTRIELLE »
- JUSQU'À 60% DE SUBVENTION SI MAJORITAIREMENT « DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL »

## MISE EN ŒUVRE ET SUIVI AVEC BPIFRANCE

- CONTRACTUALISATION
- VERSEMENTS DE L'AIDE AUX ÉTAPES-CLÉS DU PROJET
- RÉUNIONS DE SUIVI ET REPORTING RÉGULIERS
- SUIVI DES INDICATEURS D'IMPACT DU PROJET
- REMBOURSEMENT DE L'AVANCE RÉCUPÉRABLE FORFAITAIRE EN 2 À 5 ANS, AVEC DIFFÉRÉ DE 2 ANS MAX APRÈS LA FIN DU PROJET

# Processus de sélection à partir d'un dossier complet





# Préparer son dossier de candidature



Les canevas de dossiers de candidature avec les modèles de documents sont disponibles sur la page Internet de l'appel à projets

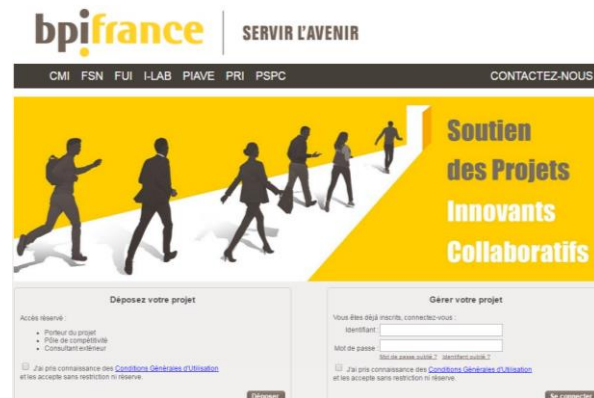
Pour la structure classique d'un dossier complet :

Documents du projet	Documents du partenaire
---------------------	-------------------------

- Présentation du projet au format texte
- Présentation du porteur ou du consortium au format texte
- Base de données budgétaires au format Excel (devis)
- Grille d'impacts environnemental, sociétal et numérique
- Résumé pour communication publique
- Documents économiques et financiers : liasses fiscales, tables de capitalisation, plan de financement, comptes de résultats, ...
- Documents administratifs : Kbis, documents d'identité, mandat de représentation, ...
- Grille d'impacts économique et humain

Les dossiers de candidature doivent être exclusivement déposés sur l'extranet de Bpifrance des projets innovants collaboratifs:

<https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs/>



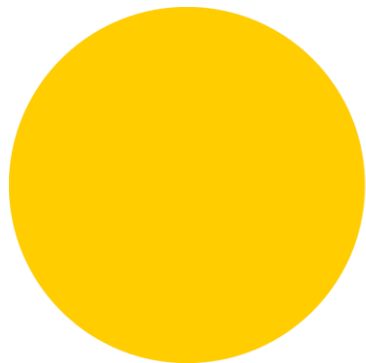
# Quelques conseils pour maximiser ses chances



**Direction de  
l'Expertise  
de  
Bpifrance**

- **Un cahier des charges autoporteur : tous les critères de sélection et toutes les conditions explicités**
- **Un canevas de dossier détaillé : annexes et tableurs à remplir, modèles mis à disposition**
- **Une analyse approfondie des critères d'impact**
- **Un point de contact pour répondre à vos questions : strategies-acceleration@bpifrance.fr**

**<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-mobilites-routieres-automatisees-infrastructures-de-services-connectees-et-bas-carbone>**



**SERVIR  
L'AVENIR**

